

Principe fondamental de l'analyse combinatoire : Si une procedure quelconque peut etre representee de n_1 facons differentes, si apres cette procedure, une seconde procedure peut etre representee de n_2 facons differentes, et si ensuite une troisieme procedure peut etre representee de n_3 facons differentes, et ainsi de suite, alors le nombre de facons differentes permettant d'executer les procedures dans l'ordre ... indiquee est egal a $n_1.n_2.n_3$